

# Lutte contre les fraudes à l'investissement

FSMA

AUTORITEIT  
VOOR FINANCIËLE  
DIENSTEN  
EN MARKTEN

AUTORITÉ  
DES SERVICES  
ET MARCHÉS  
FINANCIERS



Jean-Paul Servais, Président de la FSMA

Mercredi 29 janvier 2020

# Le phénomène des fraudes à l'investissement en quelques chiffres

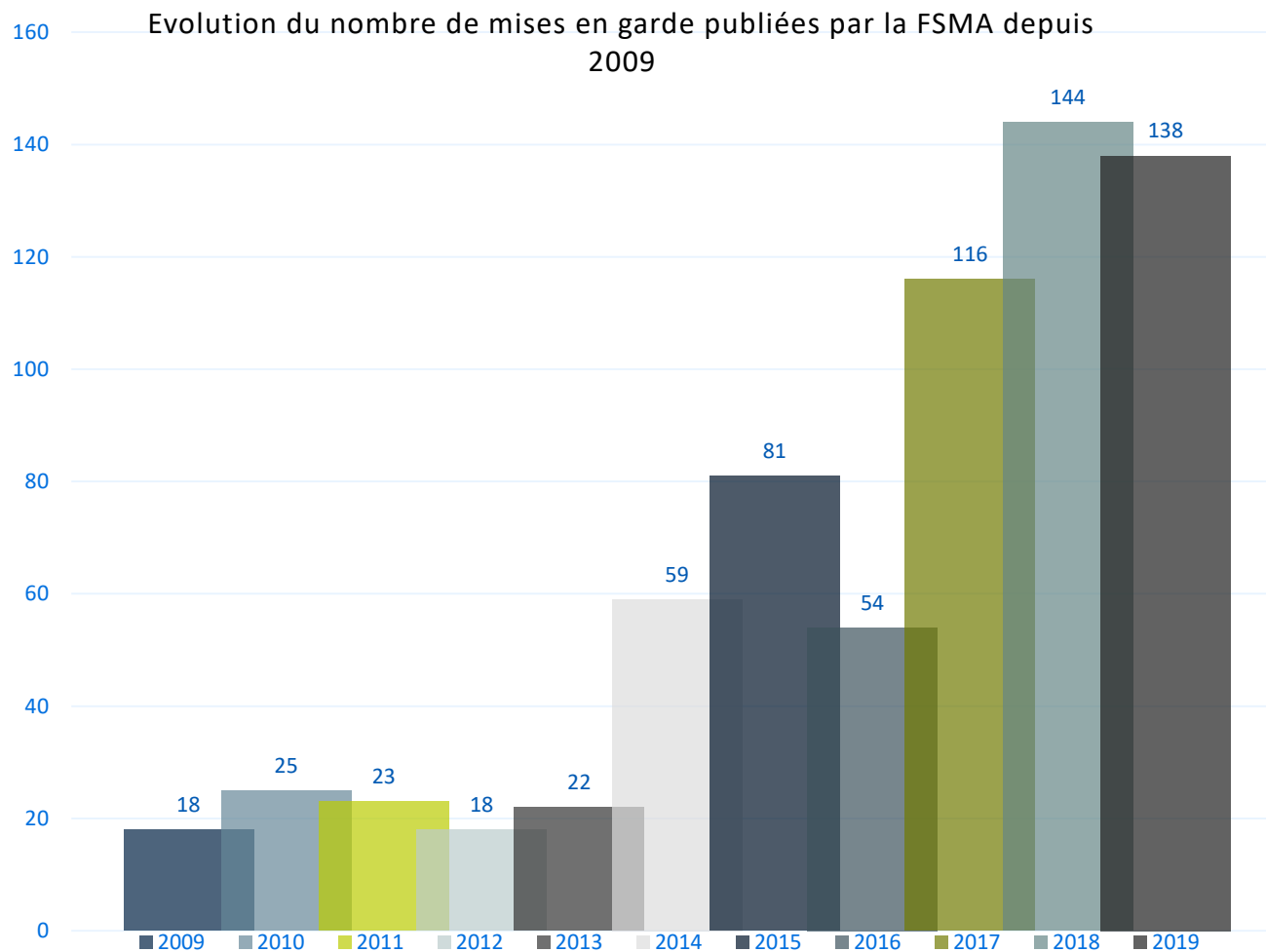
- En 2019 : **1 227 signalements** de fraude adressés à la FSMA, soit **près de 4 par jour**

= **augmentation de 23 %** par rapport à 2018

- **Pertes totales déclarées** par les victimes belges de fraudes aux cryptomonnaies entre 2017 et 2019 : **près de 5 millions d'euros**

= **le sommet de l'iceberg**

- Une évolution qui se reflète dans le **nombre de mises en garde publiées par la FSMA**



# La FSMA comme interlocuteur privilégié

- Tous les signalements n'émanent pas de victimes. Certains consommateurs contactent aussi la FSMA **de manière préventive**

**= le bon réflexe**

- L'augmentation des signalements s'explique aussi par le fait que **la FSMA gagne en notoriété**. Les consommateurs s'adressent plus facilement à elle → une bonne chose car la FSMA peut ainsi agir plus rapidement et éviter à d'autres personnes d'être victimes !
- La FSMA met son **expertise à la disposition des consommateurs** pour leur éviter des pertes financières conséquentes

# Des offres très diverses

- **Cryptomonnaies** – tout type d’offres d’investissement dans la cryptomonnaie : achats de cryptomonnaies, livrets d’épargne basés sur les cryptomonnaies, mandats de gestion, ICO, *etc.*
- **Gestion de patrimoine - Livrets d’épargne/de placement** - de prétendus « spécialistes » s’occupent de tout pour vous
- **Boiler rooms** – vente d’actions, ou d’autres produits financiers ; les actions acquises sont toutefois fictives ou sans valeur

- **Investissements alternatifs** : investissements dans le vin, le whisky, les diamants, les métaux précieux, le secteur de la transition énergétique, l'immobilier (parkings,...), *etc.*
  - **Plateformes frauduleuses de trading en ligne** - plateformes de trading aux allures très professionnelles, toutes sortes d'investissements (monnaies virtuelles, métaux précieux, actions, cfd, *etc.*)
- ➔ **Une constante : il est extrêmement difficile pour les victimes de récupérer les fonds investis/placés**

# Comment débutent ces fraudes ?

- **Publicité sur internet** (le plus souvent sur les réseaux sociaux)
  - **Faux articles de presse**
  - **Cold calling**
- ➔ jamais de rencontre physique



The screenshot shows a mobile phone interface at the top with status icons and the time 17:13. Below the navigation bar, the post is from 'Actualité finance', marked as 'Sponsored'. The text of the post reads: 'Le placement qui porte ses fruits ! Découvrez comment obtenir un rendement avec une possibilité de 8% à 28% par an en investissant dans le Vin.' Below the text is a photograph of several bottles of wine on a counter in a cellar. At the bottom of the post, there is a call to action: 'Placement qui rapporte jusqu'à 28% par an !' with a button labeled 'EN SAVOIR PLUS'. Engagement statistics show 3.731 reactions, 802 comments, and 1.523 shares. The bottom of the post features icons for 'Like', 'Comment', and 'Share'.

Boostez votre épargne

Rendement  
**10** fois supérieur au livret A

Demande d'informations

Nom

Prénom

Adresse e-mail

Téléphone

**JE DÉCOUVRE**

Diversifiez votre patrimoine avec le diamant physique d'investissement

**FISCALITÉ AVANTAGEUS**  
Fiscalité avantageuse, le Diamant entre dans la catégorie des meubles et des œuvres d'art il n'est donc, pas soumis à une imposition.

**MOYEN DE PAIEMENT INTERNATIONAL**  
Moyen de paiement international, le Diamant s'échange toujours contre de l'argent, son système d'évaluation est standardisé.

**RENTABILITÉ SUPÉRIEUR**  
La demande est supérieure à l'offre ce qui crée une envolée du prix du carat. Rentabilité de 8%/an sur les 5 dernières années.

Capital "Le diamant est un bon investissement alternatif à l'or"  
Challenge's "Le diamant est une monnaie d'échange internationale"  
Le Rivens "La demande de diamant quant à elle ne cesse de progresser"

Proximus 14:59 93%

J'aime Commenter Partager

**Le point economie** Sponsorisée

**DÉCOUVREZ LE NOUVEAU PLACEMENT A 9%**

- Un placement 100% disponible
- Pas de frais
- Un placement sécurisé
- Une rémunération très attractive

Vérifiez votre éligibilité en seulement 3 étapes



Vérifiez votre éligibilité en moins de 30 secondes. [En savoir plus](#)

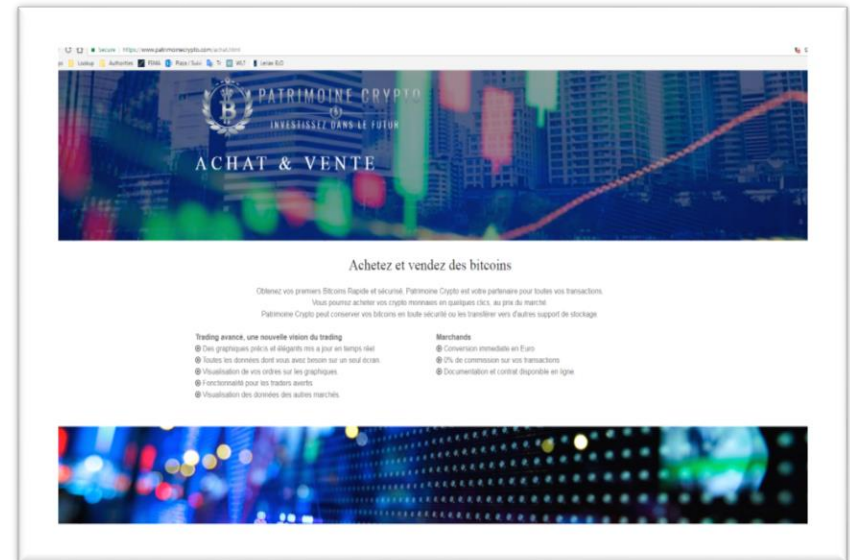
546 44 commentaires 438 partages

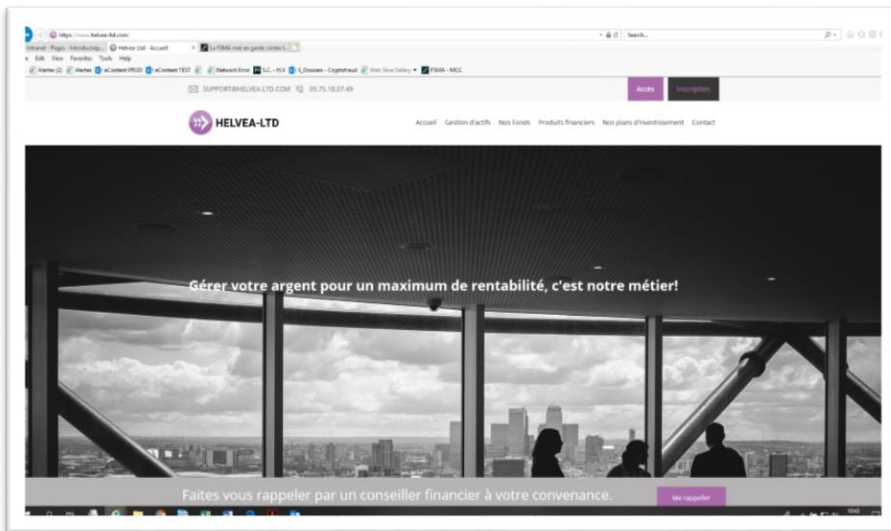
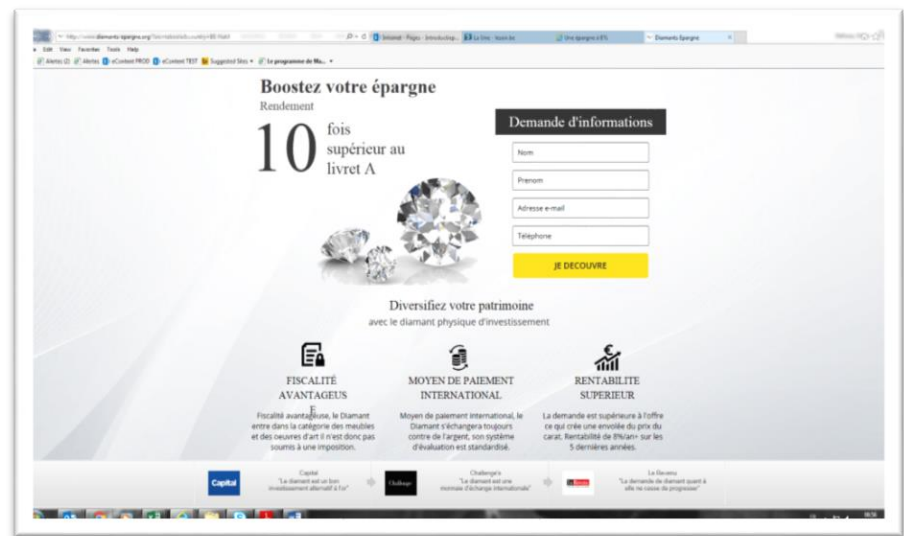
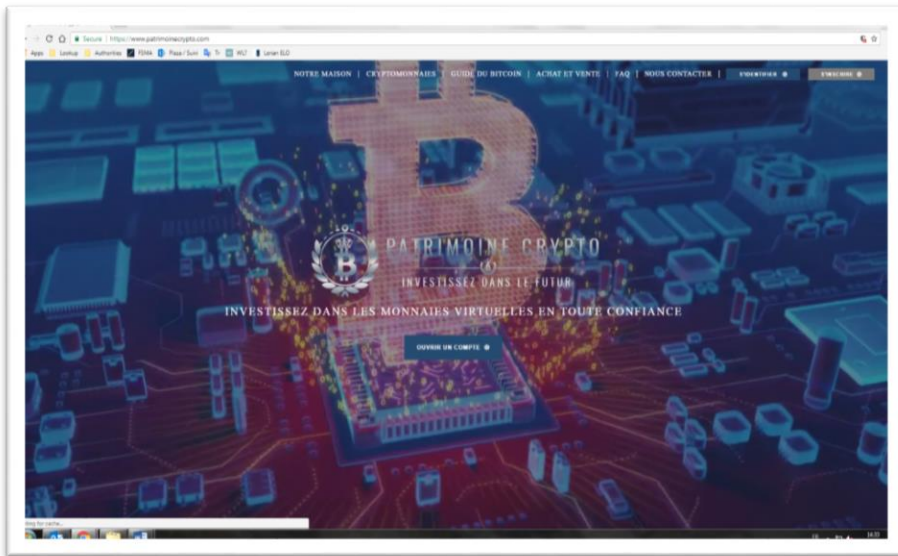
J'aime Commenter Partager



# Les apparences sont trompeuses !

- Sites web aux apparences très professionnelles
- Contrats aux allures tout aussi professionnelles, conditions générales, factures, *etc.*
- Premier investissement (montant relativement faible) rapporte des bénéfices → met l'investisseur en confiance
- Au début, des rendements seront même souvent versés
- L'investisseur est ensuite amené à effectuer de nouveaux placements, pour des sommes plus importantes → c'est le début de l'engrenage





**PLANS D'INVESTISSEMENT**

Nous vous proposons 4 plans d'investissement sur mesure. Vous pouvez découvrir les caractéristiques et les avantages de chaque plan dans notre tableau interactif ci-dessous:

CHOISISSEZ VOTRE PLAN	BASIC	CHROME	PREMIUM	VIP
	Beginner Plan	Intermediate Plan	PRO Plan	Expert Plan
INVESTISSEMENT	500€ - 2,500€	2,500€ - 10,000€	10,000€ - 50,000€	50,000€ - 200,000€
BONUS IMMÉDIAT	5%	8%	12%	18%
SÉANCES DE TRADING	1 FOIS/ SEMAINE	2 FOIS/ SEMAINE	3 FOIS/ SEMAINE	4 FOIS/ SEMAINE
ASSURANCES CAPITAL	NON	OUI	OUI	OUI
FORMATION	NON	NON	OUI	OUI
ÉPARGNE	NON	2%/ AN	4%/ AN	9%/ AN
RETRAIT	1 /MOIS	1 /MOIS	2 /MOIS	3 /MOIS
CHOISIR	CHOISIR	CHOISIR	CHOISIR	CHOISIR

# Usurpations d'identité (*cloned firms*)

- **Usurpation** des noms, adresses, logo et numéros d'agrément de sociétés agréées
- La FSMA a publié une **mise en garde** sur cette problématique et adapté ses listes sur son site web

➔ toujours faire des vérifications préalables !

# Que fait la FSMA ?

- **Réponse aux questions des consommateurs** (1 227 signalements de fraude en 2019)
- **Publication de mises en garde** (138 en 2019) et **dénonciations aux autorités judiciaires**
- **Réalisation d'enquêtes** (en collaboration avec d'autres autorités de contrôle à l'étranger, avec les autorités judiciaires, avec la CTIF, avec le SPF Economie, ...)
- **Action vis-à-vis du secteur bancaire** (exemple : sensibilisation des compliance officers et mise à disposition de listes de comptes bancaires frauduleux)

# Quelques réalisations concrètes

- **138 mises en garde** publiées en 2019 (533 mises en garde sur les 5 dernières années)
- **173 sites web bloqués** en 2019 suite à des dénonciations de la FSMA au parquet
- Grande **campagne contre la fraude** en collaboration avec le SPF Economie : « **Si c'est trop beau pour être vrai, c'est que ça ne l'est pas !** »

# La FSMA, pionnier au niveau international

- En 2016, la FSMA a été la **1<sup>ère</sup> autorité de contrôle européenne à interdire la commercialisation de certains instruments risqués** qu'elle juge inappropriés pour les consommateurs (ex. : options binaires, CFD ou produits dérivés basés sur des cryptomonnaies)
- Travail au niveau international (ex. : à l'égard de pays tels qu'Israël) → via l'OICV/IOSCO
- En juillet 2018, l'ESMA (Autorité européenne des marchés financiers) a emboîté le pas de la FSMA en interdisant les options binaires

# Les conseils de prudence

- **Si c'est trop beau pour être vrai, c'est que ça ne l'est pas !**
- Méfiez-vous des **publicités** vantant des **rendements au-delà du marché**
- **Vérifiez** toujours **l'identité de la société qui vous approche** (identité sociale, pays d'établissement, *etc.*) et si celle-ci dispose d'un **agrément**. Si une société n'est pas clairement identifiable, aucune confiance ne peut lui être accordée.
- **Méfiez-vous toutefois** des sociétés qui prétendent disposer d'agréments auprès d'autorités de contrôle et vous renvoient à de tels agréments → risque d'**usurpations d'identité**.
- En cas de doute, **renseignez-vous auprès de la FSMA avant de verser de l'argent**  
→ formulaire de contact sur le site web de la FSMA ([www.fsma.be](http://www.fsma.be))

# Que faire si vous êtes victime ?

- **Stoppez tout versement !**

Les fraudeurs promettent souvent un remboursement en échange d'un dernier versement (paiement d'une taxe, de frais de sortie,...)

- **Portez plainte sans délai auprès** de la police et de la justice
- **Alertez la FSMA** qui pourra ainsi prévenir le grand public et mener une enquête



- Plus que jamais, la vigilance est de mise. N'hésitez pas à demander conseil à la FSMA.

# Merci

# pour votre attention